



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

jeux olympiques

Question écrite n° 4921

## Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur le bilan du « Plus grand terrain de jeux du monde ». A l'occasion de l'organisation par Londres des Jeux Olympiques de 2012, la région Nord-Pas-de-Calais a été sélectionnée pour être la base de préparation de nombreuses équipes et délégations. Ainsi, il souhaiterait connaître le bilan sur le nombre d'équipes et de stages qui ont été accueillis sur le territoire français. Il voudrait également savoir quelles sont les retombées économiques et touristiques concrètes pour la région Nord-Pas-de-Calais.

## Texte de la réponse

L'objectif pour la région Nord-Pas-de-Calais de l'opération le « plus grand terrain de jeux du monde » était double. Il s'agissait d'une part de bénéficier de retombées économiques liées à l'évènement à travers le développement d'une base de préparation des Jeux Olympiques 2012 et d'autre part de promouvoir une image dynamique de la région, un savoir faire en termes d'accueil, une capacité d'innovation, d'initiative et de compétitivité. Concernant les éléments chiffrés, plus de 800 délégations se sont succédées soit 50 en 2007, 90 en 2008, 120 en 2009, 170 en 2010, 180 en 2011 et 200 en 2012. Onze compétitions internationales ont été organisées en 2011 : Rencontres internationales d'haltérophilie en 2011, Match France/Irlande à Boulogne sur Mer en 2010 (qualification pour la Coupe du Monde de football féminin), Match France/Angleterre à Dunkerque en 2010 (qualification pour les Championnats d'Europe de handball féminin), Championnat du Monde jeunes athlétisme à Lille en 2011, Tournoi international de qualification aux J. O. en volley-ball, Tournoi de France en handball, Championnat d'Europe handi tir en 2011. En outre, le pari du Nord-Pas-de-Calais « base arrière » des Jeux de Londres a permis une véritable dynamique pour l'investissement en matière de grands équipements sportifs. Les besoins prioritaires ont été identifiés dans une perspective de pérennisation de l'attractivité du Nord-Pas-de-Calais par les deux acteurs principaux de la dynamique régionale : le Conseil Régional et son opérateur, le Syndicat mixte de la « Côte d'Opale » (SMCO). Concernant les impacts économiques, une étude est encore en cours par le SMCO. Le comité régional du tourisme évoquait dans son bilan de l'été que 6 % des professionnels interrogés reconnaissaient des retombées positives des J. O. sur leur chiffre d'affaires. De même, les retours médiatiques ont comptabilisé plus de 200 articles de presse, une présence dans la presse nationale, télévisuelle et internationale.

## Données clés

**Auteur :** [M. Gérald Darmanin](#)

**Circonscription :** Nord (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4921

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

**Ministère attributaire :** Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [18 septembre 2012](#), page 5113

**Réponse publiée au JO le :** [12 février 2013](#), page 1640